



Juridiction des
Prud'hommes
27, Boulevard Helvétique
1207 Genève

Genève, 13 juillet 2010

Cause ISS Aviation – plaignant SSP

Madame
Monsieur

Selon nos informations, les trois premiers jugements concernant la cause visée en référence sont depuis plusieurs semaines prêts à être délivrés aux parties. Nous ne comprenons pas pour quel motif nous ne les avons pas encore réceptionnés et nous posons aujourd'hui sérieusement la question d'une rétention dûe à la grève.

Nous vous prions par conséquent de nous délivrer au plus vite ces jugements qui, selon toute vraisemblance, n'attendent que votre bon vouloir pour être portés à notre connaissance.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Les grévistes de ISS Aviation Genève